



La Cour Interaméricaine de Droit de l'Homme (CIDH) a ordonné jeudi à la République Dominicaine d'entamer des procédures de justice en faveur de 7 ressortissants haïtiens tués en 2000 par des soldats dominicains. La CIDH demande aux autorités dominicaines de rapatrier les corps des victimes à leurs familles, a appris Haïti Press network.

En effet la CIDH rappelle que le 18 juin 2000 un camion transportant des immigrants haïtiens, avait été attaqué par des soldats dominicains dans la province de Botoncillo. 7 personnes ont péri et une dizaine d'autres sont sorties blessées.

La Cour interaméricaine des droits de l'homme accuse la République Dominicaine d'avoir violé les droits de liberté de ces personnes.

L'institution, basée au Costa-Rica, a déclaré que le processus de rapatriement peut être considéré comme une forme de réparation aux familles des victimes.

La CIDH mentionne également que la République Dominicaine devra rouvrir l'enquête sur ces cas d'assassinats et de violences afin d'identifier, de juger et de punir les coupables.

De plus, la CDH exige aux autorités dominicaines de fournir des soins médicaux et psychologiques aux victimes.